AgriBridge

Coordonné conjointement par
WHH et AKADEMIYA2063

Août 2026

AgriBridge Note politique #2

Le financement des systèmes agroalimentaires en Afrique

Du financement fragmenté à des investissements dans l'agroalimentaire basés sur des coalitions

Coordonné conjointement par

WELT HUNGER HILFE
WHH

2063
AKADEMIYA

Août 2026

AgriBridge Note politique #2

AgriBridge
Coordonné conjointement par WHH et AKADEMIYA2063

Membres d'AgriBridge – un réseau politique afro-allemand dédié aux systèmes agroalimentaires durables

Coordonné conjointement par

Mentions légales

Publié par : Deutsche Welthungerhilfe e.V.,
Friedrich-Ebert-Straße 1, 53173 Bonn

Contributions de : Catherine Kilelu et Zipporah Maina (ACTS), Julian Barungi (ASARECA), Killian Banda et Joel Kakaire de l'équipe nationale de l'Ouganda, Victoria Kokunda, Martha Artigo et Jon Shyaka (AFAP), Michael Kakande et Damalie Nakajjugo (Resilient40), Blamah Jalloh (RBM), Timothy Niagi (ANAPRI) et Maja-Catrin Riecher (Welthungerhilfe).

Coordination : Deutsche Welthungerhilfe e.V. and AKADEMIYA2063

Mise en page : Silke Roßbach

Contact : info.agribridge@welthungerhilfe.de

Photographie : Titre : Envato/LightFieldStudios, p. 7 : iStock.com/espiegle

Cette note politique a été élaborée de concert par les membres d'AgriBridge et reflète la position commune du réseau. Les opinions exprimées ne sont pas nécessairement partagées par tous les membres, leurs institutions respectives ou le secrétariat d'AgriBridge, animé en collaboration par Welthungerhilfe et AKADEMIYA2063.

© 2026

Le résumé et la version complète de cette note politique sont disponibles en téléchargement en scannant ce QR code :

Août 2026

AgriBridge Note politique #2

AgriBridge
Coordonné conjointement par WHH et AKADEMIYA2063

Message de fond :

Les systèmes agroalimentaires africains n'ont pas simplement besoin de plus de financement. Ils ont besoin d'un financement qui soit mieux coordonné, adapté aux réalités locales et redevable de ses résultats. Le financement basé sur des coalitions implique de rapprocher tous les acteurs des systèmes agroalimentaires autour de priorités communes, avec des rôles clairs et des mécanismes de redevabilité transparents. Ceci peut contribuer à traduire les stratégies en investissements concrets et à garantir que le financement est alloué et profite aux acteurs qui sont à l'origine de la transformation des systèmes agroalimentaires du continent.

Résumé

Le sous-investissement persistant dans les systèmes agroalimentaires africains concerne les budgets publics, le financement du développement et les flux du secteur privé. Selon les estimations, il faudrait investir chaque année 76,8 milliards de dollars dans la transformation des systèmes agroalimentaires en Afrique d'ici 2030, dont 15,4 milliards de dollars provenant du secteur public et 61,4 milliards de dollars du secteur privé (Omamo et Mills, 2022). Bien que cette estimation offre une base de référence utile, avec l'inflation, les pressions des taux de change et les marges de manœuvre budgétaires qui se réduisent, le véritable défi du financement sera probablement plus important et plus complexe en 2026. Or, les financements consacrés à la transformation des systèmes agroalimentaires restent fragmentés et n'atteignent pas l'ampleur nécessaire pour générer un effet transformateur : les finances publiques, l'aide publique au développement (APD), les banques publiques de développement (BPD), les investisseurs privés et les institutions financières locales agissent souvent en utilisant des instruments distincts et non coordonnés, de cycles de projet courts et de portefeuilles de projets insuffisamment articulés.

Les financements restent fragmentés et n'atteignent pas l'ampleur nécessaire pour générer un effet transformateur

Le financement public reste essentiel, mais les contraintes budgétaires et les goulots d'étranglement dans la mise en œuvre limitent la capacité de nombreux gouvernements à traduire les engagements de la Déclaration de Kampala sur le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) en investissements catalytiques pour la transformation des systèmes agroalimentaires. Si l'APD reste faible par rapport à la somme des besoins, elle ne joue pas moins un rôle stratégique lorsqu'elle soutient les biens publics, les institutions, la réduction des risques et la création de marchés. Le financement privé peut contribuer à intensifier les investissements dans la transformation, le stockage, la logistique, les chaînes du froid, les services numériques et les agro-industries locales, à condition que les décideurs publics fixent des cadres juridiques et réglementaires qui améliorent la sécurité des investissements et aident à gérer les risques. Ces cadres doivent également garantir que l'investissement privé soutient la sécurité alimentaire, l'inclusion

sociale et la résilience face au changement climatique, afin de contribuer au développement durable à long terme.

Le déficit de financement est également synonyme de déficit d'inclusion. Les femmes, les jeunes, les petits exploitants, les éleveurs pastoraux et les PME agroalimentaires sont au cœur de l'offre alimentaire, de l'emploi, de la création de valeur et de la résilience, mais ils restent mal desservis par les systèmes financiers traditionnels. Les PME agroalimentaires représentent près de 80 % de l'offre alimentaire en Afrique subsaharienne (ASS), et le coût économique de l'exclusion des femmes des mécanismes de financement et des marchés est considérable (Malabo Montpellier Panel, 2025). Ainsi, le financement des systèmes agroalimentaires devrait non seulement augmenter la productivité, mais aussi soutenir des approches plus justes du partage des risques, répartir plus équitablement les risques, les coûts et les avantages dans les chaînes de valeur, renforcer la résilience et créer de la valeur pour les individus, les économies locales, les sociétés, les écosystèmes et les institutions publiques.

Par ailleurs, les coalitions de parties prenantes doivent avoir leur place au centre du débat sur le financement. Cette note soutient que le financement ne devient transformateur que lorsque les coalitions définissent de concert les priorités, attribuent des rôles par rapport auxquels elles ont un devoir de redevabilité, testent les instruments dans des contextes réels (laboratoires de politiques et d'innovation) et assurent le suivi du financement pour contrôler qu'il bénéficie aux acteurs mal desservis.

En tant que réseau politique afro-allemand, AgriBridge montre comment les ministères, les parlementaires et les banques de développement allemands, en concertation avec les gouvernements, les institutions régionales, les banques publiques de développement et les investisseurs privés africains, peuvent mieux soutenir les priorités de financement des systèmes agroalimentaires africains.

Recommandations politiques et messages clés

Le réseau AgriBridge formule les recommandations politiques stratégiques ci-dessous en s'appuyant sur l'analyse de cette note politique et sur des exemples pratiques, issus du financement du marché des intrants pour les éleveurs au Sahel, des instruments de finance numérique pour les jeunes au Kenya, des cautions de crédit commercial pour les entreprises de négoce agricole dirigées par des femmes en Ouganda, et du financement structuré pour la chaîne du froid et les chaînes de valeur liées aux petits exploitants au Rwanda et au Kenya. Leur but est d'accélérer et de mieux coordonner les flux de financement dans les systèmes agroalimentaires à l'échelle nécessaire pour soutenir les ambitions de transformation de l'Agenda 2063 et de la Déclaration de Kampala du PDDAA.

1. Transformer les stratégies en actions

Le gouvernement allemand, les gouvernements africains, les BPD et les institutions régionales devraient mettre en place et institutionnaliser des coalitions multipartites pour le financement des systèmes agroalimentaires aux niveaux national et régional. Ces coalitions peuvent rassembler des ministères des finances, de l'économie et de l'agriculture, des BPD, des investisseurs privés, des représentants des PME, des entreprises dirigées par des femmes, des jeunes entrepreneurs dans le domaine de l'agriculture, des organisations d'agriculteurs et d'éleveurs pastoraux, la société civile, des organisations de producteurs et des organisations régionales de recherche et de développement dès la phase de planification. Elles devraient jouer un rôle pratique : identifier les domaines insuffisamment financés, prodiguer des conseils sur les priorités de financement public et de financement du développement, concevoir de concert des pipelines de programmes lucratifs, coordonner les instruments de financement public et privé et adapter les investissements aux engagements de Kampala du PDDAA, aux Plans nationaux d'investissement dans les systèmes agroalimentaires (PNIA), la ZLECAf et l'Agenda 2063.

Groupes cibles : ministères et parlementaires allemands ; gouvernements africains ; institutions régionales ; banques de développement ; bailleurs de fonds.

2. Mettre à profit les financements publics, de développement et privés

Le financement des systèmes agroalimentaires doit être basé sur des rôles clairement définis et complémentaires au sein d'une coalition.

- **Le financement public** et l'APD doivent soutenir les biens publics, les capacités institutionnelles et les cadres politiques favorables qui encouragent la réduction des risques, la création de marchés, l'inclusion et l'égalité. Les BPD et les institutions de financement du développement (IFD), notamment la KfW et la BAD, peuvent recourir à différents instruments, par exemple des cautions, le financement en devise locale, des prêts concessionnels et remboursables, les facilités de crédit commercial et l'assistance technique, pour prendre des risques appropriés et toucher les acteurs oubliés par le financement commercial, en passant par des intermédiaires locaux si possible.
- **Le financement privé** devrait intensifier l'investissement responsable dans les PME agricoles nationales et les fonctions intermédiaires de la chaîne de valeur comme la transformation, le stockage, la logistique, les chaînes du froid, les services numériques et les agro-industries locales.
- **Les instruments de financement** et de caution devraient compléter l'APD, pas la remplacer, et être évalués sur la transparence, l'additionnalité et les résultats en développement. Lorsque la dette limite les budgets, l'allègement, la restructuration ou les échanges de dettes liés à la sécurité et à la résilience alimentaires doivent être envisagés, à condition d'être transparents et alignés sur les plans d'investissement nationaux.
- **Groupes cibles :** ministères et parlements africains ; BMZ, KfW et parlementaires allemands ; banques publiques de développement ; IFD ; investisseurs privés.

3. Concevoir des financements adaptés aux différentes réalités agroalimentaires

Les instruments de financement doivent être créés en collaboration avec les acteurs qu'ils servent et être adaptés pour les entreprises dirigées par des femmes, des jeunes entrepreneurs agricoles, des PME agricoles, des petits exploitants et des communautés pastorales. En d'autres termes, il faut aller au-delà de la production primaire pour financer « ce qu'il manque au milieu » : les transformateurs, les prestataires de services de stockage, les acteurs de la logistique, les fournisseurs locaux d'intrants, les coopératives et les prestataires de services qui mettent les agriculteurs en relation avec les marchés. Les biens publics régionaux, notamment les infrastructures commerciales transfrontalières, les couloirs pastoraux, les systèmes d'information sur les marchés, l'assurance contre les risques climatiques, les systèmes d'alerte précoce et les mesures d'adaptation, nécessitent un financement ciblé et adapté.

Groupes cibles : gouvernements africains ; communautés économiques régionales ; banques de développement ; bailleurs de fonds ; institutions financières locales ; investisseurs privés.

4. Rendre le financement dans l'agroalimentaire redevable de ses résultats

Le financement public, mixte et les prêts concessionnels doivent divulguer leurs objectifs, les niveaux de subvention, les modalités de partage des risques, les groupes cibles et les résultats de développement attendus. Lorsque le financement repose sur des outils numériques, des données satellitaires, une notation de crédit alternative ou des services basés sur des plateformes, la redevabilité doit également couvrir la gouvernance des données, la souveraineté des données, la protection de la propriété intellectuelle (PI) et le partage équitable des bénéfices. Le succès du financement des systèmes agroalimentaires doit être mesuré non seulement en fonction du niveau de capital mobilisé, mais aussi par rapport au fait qu'il concerne ou non les femmes, les jeunes, les PME, les petits exploitants et les éleveurs pastoraux ; qu'il renforce ou non les chaînes de valeur locales ; qu'il réduit ou non les risques liés au climat et au marché ; et qu'il contribue ou non à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à la création de moyens de subsistance décents et à la résilience. En cas de recours à des subventions ou des cautions publiques pour mobiliser des investissements privés, elles doivent être justifiées par leur additionnalité, révaluées au fil du temps et supprimées progressivement à mesure que les marchés deviennent commercialement viables.

Groupes cibles : gouvernements ; parlements ; bailleurs de fonds ; banques de développement ; investisseurs privés ; société civile ; organisations d'agriculteurs ; acteurs de la recherche.

Ce que les législateurs peuvent faire dès maintenant pour appliquer ces recommandations

Le travail central des législateurs est de passer d'instruments de financement fragmentés à des coalitions coordonnées qui attribuent des rôles, adaptent le financement aux réalités locales et démontrent leurs effets.

1. Financer et mettre en place des plateformes multipartites qui relient le PDDAA, les PNIA, la ZLECAf et l'Agenda 2063 aux budgets nationaux et aux cadres de dépenses, et renforcer la redevabilité sur ces questions.

2. Exiger la transparence, l'additionnalité et le suivi des résultats pour les financements publics, mixtes et les prêts concessionnels, notamment en vérifiant si les acteurs mal desservis bénéficient de ces financements et si ces derniers renforcent la sécurité alimentaire, la résilience et la création de valeur locale.

3. Pour les législateurs allemands, ces exigences reviennent à traduire les quatre recommandations en un soutien concret aux plateformes de coordination africaines, à la KfW et aux mécanismes africains de partage des risques qui touchent les PME et les chaînes de valeur locales, en imposant davantage de transparence à tous les acteurs utilisant des ressources publiques ou concessionnelles allemandes.

Website AgriBridge